

« éthique »

1. Quelles sont les propositions qui s'appliquent à l'éthique médicale ?
 - A. Le champ essentiel de l'éthique médicale est celui des progrès récents en sciences de la vie
 - B. L'éthique médicale est basée sur le souci d'autrui
 - C. L'éthique médicale n'est pas concernée par les jugements que les soignants peuvent avoir sur leurs patients
 - D. L'éthique médicale est basée sur le respect de la dignité de la personne humaine
 - E. Autonomie et bienfaisance sont 2 des principes de base de l'éthique médicale

2. Parmi les propositions suivantes, quelle(s) est(sont) celle(s) qui relève(nt) d'une obligation professionnelle
 - A. Morale
 - B. Déontologie
 - C. Ethique
 - D. Conscience professionnelle

3. Qui définit en France les règles de la bioéthique ?
 - A. L'OMS
 - B. Le conseil consultatif national d'éthique
 - C. Le conseil national de l'ordre des médecins
 - D. Le ministère de la santé

4. Dans le bilan d'une endocardite à *Streptococcus bovis*, une coloscopie est proposée à une femme de 82 ans dépressive mais en bon état général. Son mari vous prend à part et vous demande de ne pas l'informer du diagnostic au cas où un cancer serait trouvé.
 - A. Vous accédez à sa demande car c'est lui qui la connaît le mieux
 - B. Vous accédez à sa demande en raison de l'autorité morale que son mari exerce sur sa femme et sa famille
 - C. Vous refusez au nom des règles déontologiques de confidentialité
 - D. Vous refusez au nom du droit au respect de la personne humaine

5. A propos des mutilations sexuelles féminines, quelle(s) proposition(s) vous semble(nt) exacte(s) ?
 - A. La prise en charge médico-chirurgicale ne concerne que certains types d'excision
 - B. La prise en charge médico-chirurgicale est remboursée à 100% par la sécurité sociale
 - C. Les mutilations sexuelles féminines constituent une violation des droits de l'homme
 - D. Les mutilations sexuelles féminines sont un crime pour le code pénal français
 - E. L'appartenance ethnique ne conditionne pas le risque d'excision pour une enfant, c'est son appartenance religieuse qui le détermine.